

**BULLETIN**

DU

**Musée royal d'Histoire  
naturelle de Belgique**

Tome XVI, n° 30.

Bruxelles, avril 1940.

**MEDEDEELINGEN**

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch  
Museum van België**

Deel XVI, n° 30.

Brussel, April 1940.

---

**MYDAIDAE DU CONGO BELGE,**

par Michel BEQUAERT (Gand).

---

En décrivant ici deux espèces de Mydaiidae du Congo Belge, nous pensons pouvoir combler dans une faible mesure la large lacune qui jusqu'ici s'observait en Afrique dans l'aire de distribution de cette famille de Diptères (fig. 1). Les 65 espèces africaines de cette famille, soit plus du tiers des espèces connues actuellement, ont pour la plupart des habitats qui se groupent dans les deux régions extrêmes de ce vaste continent. D'une part, en Afrique septentrionale, inféodée à la grande Région Paléarctique, nous relevons 23 espèces avec cinq genres, dont un seul endémique; d'autre part, l'Afrique du Sud, partie constituante de la Région Ethiopienne, dans une zone que nous limitons approximativement au Nord par le 15° parallèle Sud, héberge 38 espèces avec neuf genres, dont six y paraissent exclusivement confinés.

Entre ces deux régions extrêmes l'immense étendue correspondant aux trois quarts de la Région Ethiopienne se montre pratiquement dépourvue de représentants de cette famille; les cinq espèces de Mydaiidae qui y ont été signalées jusqu'ici proviennent de localités situées en bordure de cette vaste région; quatre espèces, dont l'une se retrouve en Egypte paléarctique, sont signalées de son angle Nord-Est (Soudan anglo-égyptien, Abyssinie); une espèce a été trouvée à Zinder, en Afrique Occidentale Française, au Nord de la Nigérie.

La carence de ce groupe de Diptères dans la majeure partie des régions tropicales et subtropicales de l'Afrique contraste

vivement avec l'abondance de formes que nous offre, de l'autre côté de l'Atlantique, la faune néotropicale.

Cette pénurie ne semble pas imputable à l'insuffisance des recherches, elle est flagrante et d'autant plus surprenante que la région méridionale de ce vieux continent, qu'aucune barrière naturelle infranchissable ne sépare de sa région intertropicale, constitue, par sa richesse relative de formes génériques et spécifiques, une des principales aires de survivance pour les membres de cette famille aux allures archaïques et en voie d'extinction manifeste.

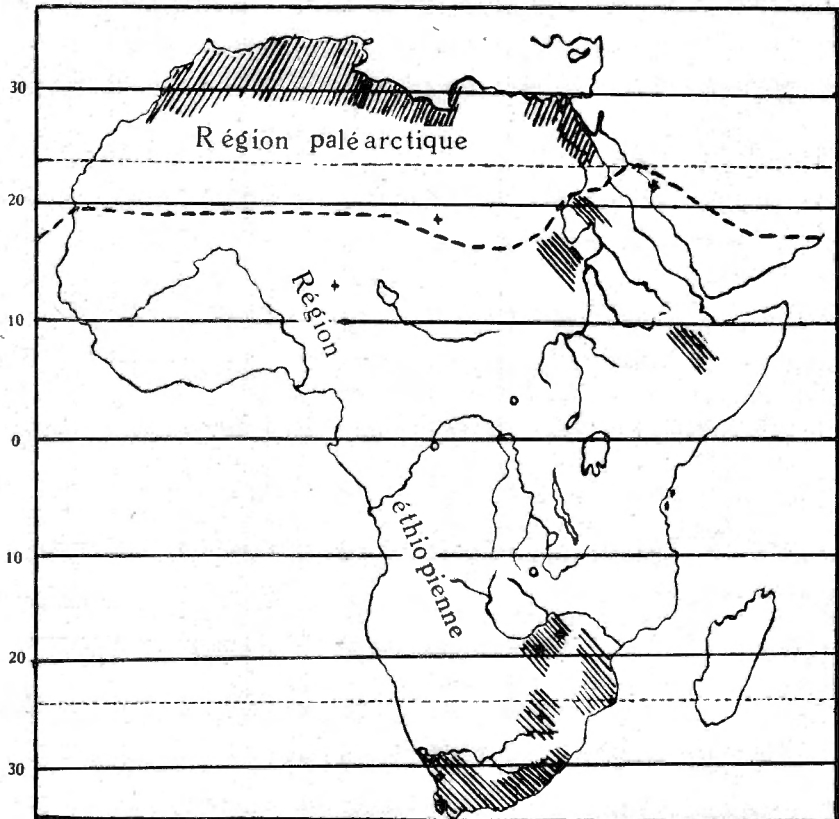


Fig. 1. — Distribution des Mydidae en Afrique.

o. localités de capture au Congo Belge.

+. localités de capture en dehors du Congo Belge.

Les deux espèces décrites ici appartiennent au genre *Mydaselopsis* et proviennent de deux régions naturelles de l'Afrique centrale fort différentes du point de vue biogéographique. L'une a été capturée en deux localités de la cuvette congolaise centrale, en pleine zone de la forêt équatoriale (Sous-Région d'Afrique occidentale, Province de la Forêt de Guinée) ; l'autre fut trouvée dans le Haut-Katanga, contrée relevant faunistiquement du district des plateaux rhodésiens (Sous-Région d'Afrique Orientale, Province de l'Est-Africain). Cette vassalité faunistique du Katanga y explique la découverte d'espèces analogues à celles des plateaux rhodésiens voisins ; le fait que l'espèce recueillie dans la partie purement équatoriale du Congo appartient à un genre sud-africain met en relief, une fois de plus, les affinités de leurs faunes ; pour les portions septentrionale et nord-orientale de la Région Ethiopienne, la connaissance actuelle de sa faunule mydaïdienne, réduite à celle de cinq espèces, permet de se rendre compte de ses relations avec celle de la Région Paléarctique (genres *Leptomycdas*, *Syllegomydas*, *Rhopalia*, *Perissocerus*).

*Mydaselopsis* est ce curieux genre créé en 1924 par BEZZI pour deux espèces sud-africaines qui offrent en plus de quelques autres caractères particuliers communs, celui bien remarquable d'avoir les sclérites antérieurs de l'abdomen notablement rétrécis au point de conférer à ce dernier l'aspect de massue. Cette forme abdominale qui apparaît dans les familles de Diptères les plus diverses, est exceptionnelle chez les Mydidae ; elle s'esquisse chez certaines espèces de la faune australienne (e. g. *Diachlistus gracilis* Macquart) et est réalisée dans toute sa netteté chez une espèce du Brésil, *Ceratomydas fraudulentus* Williston, ♀. Une de nos deux espèces offre une ressemblance extraordinaire avec cette dernière (cf. WILLISTON, Manual of N. American Diptera, 3d Ed. 1908, p. 18, fig. 3, et CURRAN, The Fam. and Genera of N. American Diptera, 1934, p. 480). Cette similitude d'aspect n'est pourtant qu'une illustration du phénomène de convergence qui rapproche dans une même famille, par un caractère morphologique saillant, des espèces par ailleurs fort éloignées l'une de l'autre. *Ceratomydas* s'apparente au groupe des *Mydas* proprement dits (même nervation alaire, tibia postérieur avec éperon terminal, cerques inermes chez la ♀, etc.). *Mydaselopsis* pour des critères de même portée (nervation alaire, tibia postérieur inerme, cerques armés d'un rateau d'épines chez la ♀)

rentre dans l'orbe des genres dont *Leptomydas* Gerstaecker est le type représentatif.

Plus récemment, P. SACK, 1935, décrit du Transvaal le *Leptomydas conopeus* ♂ ayant également la conformation abdominale en massue. A défaut de l'examen du type quant à certains caractères (édéage, palpe) l'analyse de la description et du dessin de l'hypopyge, donnés par l'auteur, nous incline à penser que cette espèce se rangera également dans le genre *Mydaselpis* plutôt que dans *Leptomydas*, malgré la présence d'une première cellule postérieure ouverte au bord alaire.

### Genre *Mydaselpis* Bezzi, 1924.

*Caractères génériques d'après BEZZI* : Abdomen en forme de massue, du moins chez le ♂; tégument de coloration vive, nu dans son ensemble et plus particulièrement aux pleures, garni d'impressions profondes punctiformes. Vertex peu-excavé, yeux nus, convergeant en bas; ocelle antérieur distinct, du moins chez la ♀, placé au centre du front; antennes allongées, à 3<sup>e</sup> article plus de trois fois aussi long que les deux premiers réunis; massue terminale allongée; trompe épaisse, projetée en avant bien au delà de la cavité buccale mais ne dépassant pas la moitié de la longueur des antennes; labelles larges; pas de palpes différenciés; thorax nu, y compris les ptéropleures et les métapleures, à surface rugueuse et ponctuée; squamae non frangées; abdomen à peu près nu, à fortes impressions punctiformes sur les tergites surtout, à troisième segment le plus étroit, genitalia du ♂ de structure habituelle; ovipositor chez la ♀ armé d'une rangée d'épines, mais celles-ci non exposées; pattes plutôt robustes et presque nues; fémur postérieur plus épaissi chez le ♂, armé en dessous, chez les deux sexes, de deux rangées d'épines insérées sur des tubercules saillants; tibia postérieur droit sans éperon terminal et portant seulement les quelques soies préapicales habituelles; ailes larges à nervation construite sur le plan général de celle du genre *Leptomydas* avec quelques particularités dans le cheminement des nervures qui lui confèrent un cachet particulier: l'extrémité de  $M_1$  se recourbe fortement vers le bord antérieur de l'aile et touche la costale en un point pratiquement situé au contact de l'extrémité de  $R_1$ , la première cellule postérieure est ainsi fermée mais non pétiolée; fourche cubitale à nervure récurrente; proefurca très courte, parfois presque nulle;

à la base de la 3<sup>e</sup> nervure longitudinale il y a un moignon récurrent plus long que la proefurca; cellule discoïdale de forme trapézoïde, à très court pétiole terminal; pas de nervure transverse au bord postérieur de l'aile, d'où seulement trois cellules postérieures; nervure costale au bord postérieur de l'aile très amincie et finement frangée; alula oblique, non frangée; nervure anale droite, cellule anale à court pétiole terminal.

Dans le cas d'un genre basé sur deux espèces connues chacune par un seul exemplaire dont l'un est incomplet, il y a lieu de ne pas adopter une caractérisation générique trop rigide; ainsi la longueur relative de la trompe, le degré de fermeture de la première cellule postérieure, l'importance de la sculpture ponctuée, etc., sont des caractères qui pourraient facilement être sujets à des variantes spécifiques. On verra plus loin que l'hypopyge ♂ et l'extrémité abdominale chez la ♀ offrent certains caractères dignes d'être notés. Ces organes fortement mis à contribution dans l'étude de la plupart des familles de Diptères ont été jusqu'ici négligés dans la généralité des publications concer-

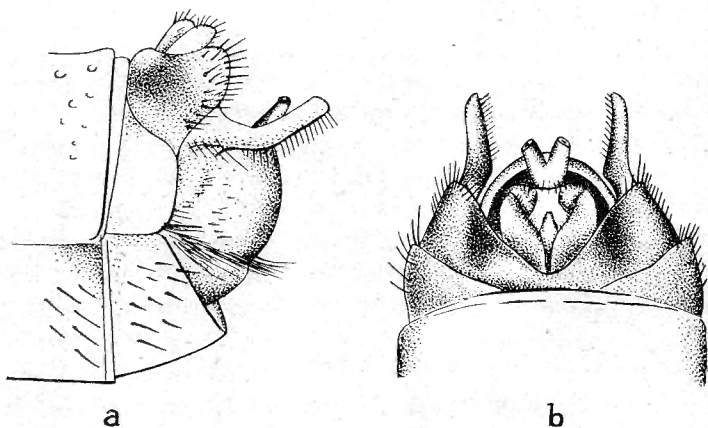


Fig. 2. — Hypopyge de *Mydaselphis peringueyi* BEZZI, ♂, (dessin de HESSE); a. de profil — b. vue dorsale.

nant les Mydidae. Notre curiosité dans ce domaine nous a appris que les parties génitales dans cette famille, bien que construites suivant un type généralement comparable et simple, présentent des variantes de structure qui peuvent être utilement mises à profit, en corrélation avec, ou même à défaut d'autres

critères pour les groupements à faire parmi les multiples genres (25) créés pour incorporer moins de 200 espèces. Il existe en plus, souvent des différences spécifiques bien observables et qui méritent mieux que l'appellation « male genitalia of the usual shape ». Ainsi nous en sommes arrivés à reconnaître chez les *Leptomydas* sud-africains — nous insistons sur cette restriction — un type d'édéage différant totalement de celui observé chez notre *Mydaselpis* ♂. L'extrême obligeance de A. J. HESSE, auteur du monumental ouvrage sur les Bombyliidae de l'Afrique du Sud, et expert dans la délicate question des hypopyges, nous a fait obtenir de sa main un dessin (fig. 2) fait sur l'unique exem-

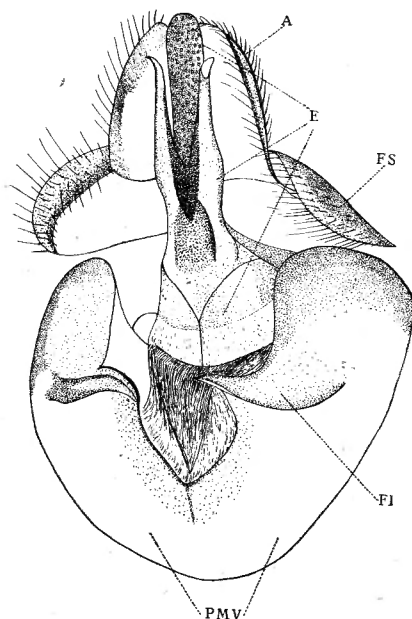


Fig. 3. — Edéage de *Leptomydas suffusipennis* BRUNETTI (ex. type).  
 Vue ventrale. E. édéage; A. plaque médiane anale; F. S. forceps supérieur; F. I. forceps inférieur; P. M. V. pièce médiane ventrale.

plaire génotype ♂ de *Mydaselpis peringucyi* Bezzi, conservé à Capetown au South African Museum. L'on y retrouve une structure hypopygiale superposable à celle de *Mydaselpis leopoldi-tertii* n. sp., et plus particulièrement l'édéage se termine par deux courtes et larges tubulures que l'on retrouve également chez notre espèce; quant à la présence d'une apophyse impaire

placée dorsalement comme chez l'espèce congolaise, elle n'est pas à exclure sur la foi du dessin; cette apophyse chez le ♂ que nous décrivons plus loin était invisible au premier abord; ce ne fut qu'après ramollissement et rabattement en arrière de l'édéage qu'elle devint apparente; elle était profondément celée sous la plaque médiane anale. A la lumière de ces données, nous considérons le type d'édéage chez *Mydaselpis* comme une des caractéristiques du genre, différant totalement du type observé chez les *Leptomydas* sud-africains. Ces derniers, du moins chez les espèces examinées (*Leptomydas rufithorax* Wiedemann, *Lept. braunsi* Bezzi, *Lept. suffusipennis* Brunetti, et chez une espèce indéterminée de l'Afrique du Sud voisine de *Lept. opacus* Bezzi), ont l'édéage conique terminé du côté ventral par deux pointes en fourche effilées, plus ou moins longues et divergentes, s'ouvrant par un petit pertuis, et du côté dorsal par une apophyse impaire, plus ou moins parallèle à la fourche ventrale, généralement plus longue que celle-ci et généralement, mais pas toujours, de forme lamellaire (fig. 3). Ce même type d'édéage a été retrouvé par nous sur le dessin que A. J. HESSE a fait, à notre demande, de l'édéage de l'exemplaire ♂ déterminé par Bezzi comme *Nomoneura fasciata* Wiedemann existant au Musée du Cap; il correspond à celui que nous avons publié pour *Nomoneura stevensoni* M. Bequaert et pour nos *Syllegomydas rhodesiensis* et *Syll. arnoldi* (Bull. et Ann. Soc. Ent. Belgique, t. LXXVIII, 1938, pp. 331-349, fig. 9 et 10). Si tous les *Leptomydas* du Sud de l'Afrique montraient cette constance de structure édéagique, nous pourrions avancer qu'ils ne sont pas congénériques, à ce point de vue tout au moins, avec *Leptomydas lusitanicus* Wiedemann, considéré comme le génotype.

L'édéage chez ce dernier est d'un type différent, beaucoup plus simple, et la structure du forceps inférieur y présente en outre une complexité qui ne semble pas se retrouver chez les *Leptomydas* sud-africains. Mais cette question mérite un développement qui dépasse le cadre du présent article.

### I. *Mydaselpis leopoldi-tertii* n. sp.

(Planche, fig. 1.)

Grande espèce de coloration générale noire et entièrement nue, possédant un abdomen en forme de massue dont la portion basale rétrécie est ornée de deux bandes transversales orangées occu-

pant les bordures basales des deuxième et troisième segments, et dont la portion renflée présente des reflets violacés; ailes entièrement enfumées. Cette remarquable espèce est dédiée à Notre Souverain, Haut Protecteur de la recherche scientifique.

♂. Type: 1 ex. Eala (Congo Belge), février 1936 (J. GHESQUIÈRE coll.) (Mus. R. Hist. nat. Belg., n° 10482).

Taille (ex antennes): 27 mm.; antennes: 7 mm.; trompe: environ 4 mm.; aile: 22 mm.

Tête noire à pilosité dorée peu longue et peu fournie; vertex moyennement déprimé, sa marge latérale au voisinage de l'orbite étant boursoufflée et dépassant nettement le niveau de celle-ci (fig. 4); espace interoculaire très large, avec largeur maximale au niveau des antennes, se rétrécissant le plus au niveau de la face où sa partie la plus étroite correspond au men-

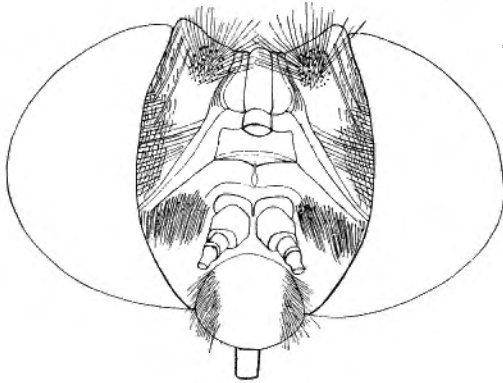


Fig. 4. — Front de *Mydaselphis leopoldi-tertii* ♀ n. sp.

ton (en mesures micrométriques comparables, nous trouvons pour les largeurs: 47 divisions au vertex; 37 au menton; 68 au niveau des antennes; 40 pour la largeur de l'œil au niveau de l'antenne); front nu et luisant dans sa partie médiane déprimée, sans ocellus antérieur proprement dit, mais à cette place avec petite saillie chitineuse sans réfringence spéciale; versants latéraux à fine pruinosité grisâtre, présentant de nombreuses stries transversales et portant des poils dorés disposés en trois groupes: à hauteur du vertex une touffe de poils redressés, partiellement penchés en dedans; tout le long de l'orbite quelques rangs peu serrés de poils courts couchés, dirigés en bas et peu



apparents ; un peu en arrière et en dehors de l'antenne une mèche peu dense de poils plus longs dirigés en bas et en avant. Rempement facial saillant, entièrement luisant, avec le tiers médian lisse et nu, et les tiers latéraux occupés dans leur partie moyenne par une moustache faite de poils dorés, fins, de moyenne longueur, dirigés en bas ; joues nues, à faible pruinosité grise, dépassant de très peu le pôle inférieur de l'œil ; angles géno-occipitaux et menton piqués de poils grossiers brunâtres, peu serrés. Occiput creusé, à bosses latérales obliques, peu saillantes, brunâtres mais à dense pruinosité argentée, garnies de quelques rangées de soies assez courtes, redressées, d'un brun noirâtre, assez distantes de l'œil. Cavité buccale large, ovalaire, obturée par une membrane brune (cône buccal) renforcée de chaque côté par une bande longitudinale chitineuse noire et luisante (ful-



Fig. 5. — *Mydaselopsis leopoldi-terti* ♂, base de la trompe avec tubérosité palpaire.

crum) ; trompe de longueur moyenne, dépassant largement la cavité buccale, notablement plus courte que les antennes, noire, luisante, comprimée latéralement ; labelles aplaties latéralement, noires, très chitineuses, avec, au voisinage de leur bord supérieur, de fortes dépressions punctiformes. Palpe atrophique (fig. 5) représenté par une petite saillie sessile portant une demi-douzaine de très courtes soies noires dont l'antérieure est

toutefois notablement plus longue; socle antennaire peu saillant, séparé du renflement facial par une dépression profonde. Antennes (fig. 7) d'un brun châtain et faiblement luisantes aux deux articles basaux et à la portion proximale du troisième; noires, finement grenues et avec une fine pollinosité noire matte sur le restant. Premier article avec quelques courtes soies couchées sur sa face supérieure; troisième article égal à cinq fois et demie la longueur des deux premiers réunis, faiblement annelé vers son tiers distal; massue terminale en forme de cigare fai-

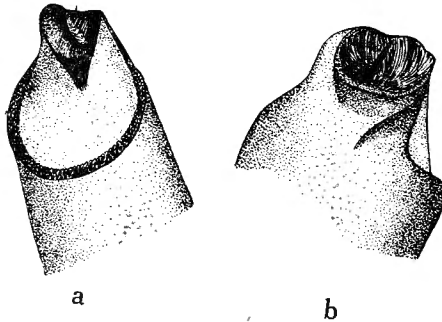


Fig. 6. — Extrémité de l'antenne de *Mydaselpis leopoldi-tertii* ♂, a. côté interne; b. côté externe.

blement renflé, un peu plus courte que le troisième article, à extrémité assez effilée (fig. 6) terminée en dedans par une petite saillie triangulaire et en dehors par une petite verrue en cupule portant au fond un court chète tactile brun.

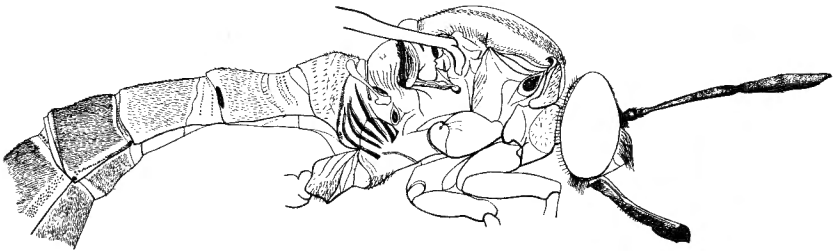


Fig. 7. — *Mydaselpis leopoldi-tertii* ♂, vue de profil, pleures, antenne, base abdominale.

Pronotum noir, luisant, avec callosité latérale recouverte d'une légère pruinosité brunâtre et portant très disséminés quelques courts poils bruns ou noirs. Mésonotum entièrement noir

et mat à l'exception de son pourtour latéral et postérieur, comprenant les calus huméraux et postalaires, qui est faiblement luisant; surface grenue, assez finement ponctuée dans le tiers médian, plus grossièrement dans le tiers latéral avec au voisinage du bord latéral un chagrinement linéaire transversal; vu en incidence antérieure le mésonotum porte une étroite ligne médiane fusiforme d'un velouté noir foncé et de part et d'autre de celle-ci, dans la zone moyenne, une assez large bande longitudinale de même teinte; naissant au bord antérieur en dedans du calus huméral, cette bande se rétrécit à peu près de moitié dans sa partie postérieure, se rapproche du milieu, dans sa portion terminale où elle se rencontre avec celle du côté opposé en formant un court tronçon commun qui s'arrête à une certaine distance de l'écusson; ces bandes sombres sont dues à une épaisse pollinosité brun-noirâtre; elles sont occupées par une traînée de soies dorso-centrales, très fines et très courtes, couchées en arrière et sur plusieurs rangées de front; ces soies sont noires à pointes souvent brunies; elles se rencontrent en arrière avec un semis de très courtes soies redressées occupant une étroite dépression transversale préscutellaire; quelques courtes soies brunâtres ou noires, clairsemées, occupent le bord latéral faiblement luisant du thorax, et le calus huméral en porte latéralement quelques-unes noires à pointes roussies. Pleures (fig. 7) tout à fait nus, noirs, peu luisants, ternis par endroits et surtout au ptéroleure et à la partie voisine du métapleure par une pruinosité brun-noirâtre; partie postérieure du sternopleure présentant une petite plage piriforme à pointe dirigée en bas, légèrement déprimée, de texture particulière plus grenue et d'un brun luisant; hypopleure revêtu partiellement d'une pruinosité légère blanc-grisâtre, et portant dans sa partie postérieure quatre longues canelures en coin, superposées, se continuant en arrière sur la portion voisine du premier tergite; scutellum noir, mat, nu; métanotum entièrement nu, noir, à dense pollinosité brun-noirâtre dans sa région médiane, à reflets gris argentés sur ses faces latérales qui présentent quelques stries noires parallèles obliques; balanciers longs brun-noirâtres à pédicule étroit, à tête élargie; squamae brunâtres avec quelques courts poils sur leurs bords. Pattes assez robustes d'un noir cireux; fémur postérieur avec anneau jaune orangé occupant le cinquième basal; trochanters antérieurs et moyens d'un brun acajou, les postérieurs partiellement; fémur postérieur moyennement et progressivement épaissi

dans sa moitié distale, armé en dessous de deux rangées de fortes épines, assez régulièrement espacées, dirigées obliquement en bas et en dehors, d'un brun acajou plus ou moins foncé et insérées sur de fortes tubérosités obliquement plantées, noires à leur base et brunes vers leur sommet; la rangée antérieure compte 4 à 5 épines, la postérieure 7; pattes partout et uniformément avec un revêtement de courtes soies couchées noires, parfois à reflets bruns, ou mêlées à des éléments plus clairs; en plus de leurs fortes soies préapicales, les tibias antérieurs et moyens portent le long de leur face postéro-inférieure une rangée irré-

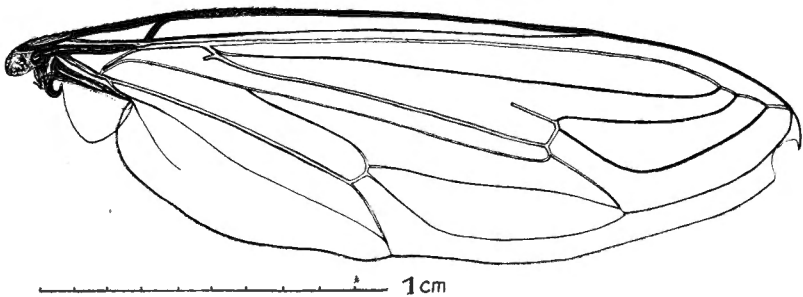


Fig. 8. — *Mydaselpis leopoldi-tertii* ♂, aile.

gulière d'une demi-douzaine de soies noires peu longues et redressées; griffes brun-noirâtres, luisantes; pelotes jaunâtres. Ailes (fig. 8) à membrane fortement gaufrée entièrement et uniformément enfumée de brun, légèrement davantage au long des nervures, légèrement moins dans les parties centrales de quelques cellules mais pas au point de modifier l'impression première d'uniformité de teinte; nervures toutes d'un brun noirâtre; pas de crochet basal; basicosta peu élargie garnie de quelques courtes soies noires appliquées qui se voient aussi le long du bord antérieur; costale postérieure (fig. 11 a) à partir de l'embouchure de  $R_1$  s'amincissant régulièrement jusqu'à l'apex puis restant mince sur le restant du pourtour, finement frangée le long du bord postérieur de l'aile; alula oblique sans frange; nervation comme dans la diagnose générique; proefurca courte; en dessous d'elle, nervure récurrente à peu près de même longueur; deuxième nervure anale représentée par un moignon basal qui continue par un pli profond de la membrane. Abdomen allongé en forme de massue cylindrique, avec tergites légèrement

comprimés latéralement; le passage d'un tergite au suivant se faisant par dénivellation brusque pour les tergites moyens et postérieurs; trois segments basaux (fig. 7) assez glabres et luisants, les segments 2 et 3 rétrécis, formant pédicule dont la partie la plus étroite se place à l'avant du troisième; segments 4 à 7 constituant la portion renflée dont la partie la plus large se situe à l'arrière du 5<sup>e</sup> segment; tergite basal entièrement noir, bombé transversalement et dans le sens antéro-postérieur, à surface finement grenue avec quelques grosses ponctuations près du bord antérieur, et quelques rangées de courts poils noirs très espacés; angles antéro-latéraux de ce tergite à pruinosité blanche-grisâtre et à canelures noires déjà signalées; ligne de démarcation entre ces angles antéro-latéraux et la portion arrière lisse du tergite jalonnée de traînées de grosses ponctuations noires brillantes. Deuxième tergite plus allongé et rétréci, entièrement luisant, orné au contact du bord antérieur d'une large bande transversale jaune orangée, occupant un peu moins de la moitié de la longueur du tergite, et arrivant au contact du bord latéral, d'où elle se continue sur le sternite correspondant en s'y élargissant et en envahissant la portion arrière du premier sternite; cette bande claire est interrompue près du bord antérieur du tergite par une sorte de callosité médiane transversale légèrement saillante en forme de croissant allongé et de teinte brun-foncée; moitié postérieure du tergite noire, finement grenue, sans bordure apicale bien délimitée, mais avec de part et d'autre au contact du bord postérieur une callosité marginale brun-acaïou, allongée, peu saillante, située à peu près à égale distance du milieu et du bord latéral du tergite; ces bullae ont le grand axe transversal égal à 2,4 fois l'axe antéro-postérieur et égal au sixième de la longueur du bord postérieur du tergite. Troisième tergite le plus long et le plus étroit, noir, avec bande basale jaune-orangée assez étroite au milieu y correspondant au cinquième de la longueur du tergite, mais s'élargissant jusqu'au bord latéral et se poursuivant sur le sternite en s'y élargissant encore. Tergites 4 à 7 plus courts, à peu près de mêmes longueurs, fortement élargis, à surface finement grenue et finement ponctuée, de coloration noire peu luisante mais à reflets violacés fortement atténués sous certaines incidences par une courte vestiture noire serrée et appliquée et par une pollinosité noire principalement sur le milieu des tergites; ceux-ci ont les bords latéraux saillants formant une sorte de carène le long de laquelle

court une large bande marginale noire, lisse, nue, portant des semis d'impressions ponctiformes grossières; l'étroite bordure basale du 4<sup>e</sup> tergite est latéralement teintée faiblement en jaune orangé, coloration qui se poursuit sur la base du sternite; il y a donc faible indication d'une troisième bande transversale peu visible en incidence dorsale. Ventre noir sauf les parties colorées signalées et luisant au niveau du pédoncule; noir jais et pourvu d'une fine pilosité noire, courte, assez serrée et appliquée au niveau du renflement. Huitième segment entièrement noir-jais, participant à la formation de l'hypopyge dont il forme le support; son sternite est fortement dégagé, presque aussi long que le précédent, récliné obliquement en haut et en arrière, avec quelques courtes soies noires très dispersées; son tergite a une partie médiane étroite non apparente, rentrée sous le septième et une partie latérale apparaissant sous forme d'un lobe en demi-lune à bord supérieur anguleux, à surface lisse, luisante, munie de quelques poils noirs. Hypopyge (fig. 9) court, d'un noir-jais

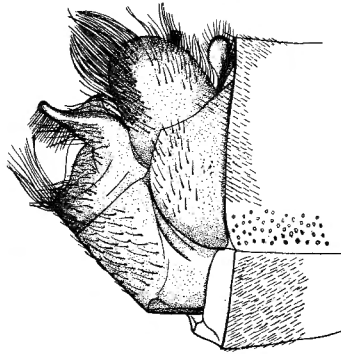


Fig. 9. — *Mydaselpis leopoldi-tertii* ♂, hypopyge de profil.

luisant, à longs poils noirs disposés en quelques groupes; pièce médiane ventrale impaire courte semi-cylindrique fermée au bout par une surface légèrement voussurée dont le bord supérieur libre présente une faible encoche médiane se continuant en bas en rigole; son pôle terminal inférieur est garni d'un long pinceau de forts poils dressés; ses faces latérales et sa face terminale portent quelques longues soies grossières dirigées vers ce pinceau; de part et d'autre se détachent, de son angle supérieur et distal, les branches du forceps inférieur proprement dit (« horn-like appendages » de BEZZI) qui sont courtes et robustes, se ter-

minant en bas en tige obtuse et présentant le long de son bord supérieur une large apophyse émoussée un peu brunâtre; bord inférieur de la tigelle terminale occupé par un peigne assez serré fait de longs poils gros et droits; près de sa base quelques poils gros et longs dirigés en arrière. Forceps supérieur comportant deux larges valves ovalaires à bord libre arrondi dont la moitié inférieure ainsi que la surface adjacente sont occupées par un groupe de poils très longs et forts, convergeant en arrière et en dedans formant une sorte de large peigne courbe à éléments peu serrés; la moitié supérieure du bord libre de la valve et la surface voisine portent quelques rangées de poils moins longs et moins nombreux dirigés en arrière et en dedans. Plaque médiane anale redressée et très réduite de taille, dépassant à peine le bord libre du 7<sup>e</sup> tergite; elle est brunâtre et comporte une lamelle postérieure ou ventrale à bord libre bilobé (ses deux lobes arrondis à pourtour longuement cilié se rencontrant sous un angle aigu ouvert en avant) et une lamelle antérieure ou dorsale très réduite. Édéage (fig. 10 a et b) brunâtre, dressé entre les pièces

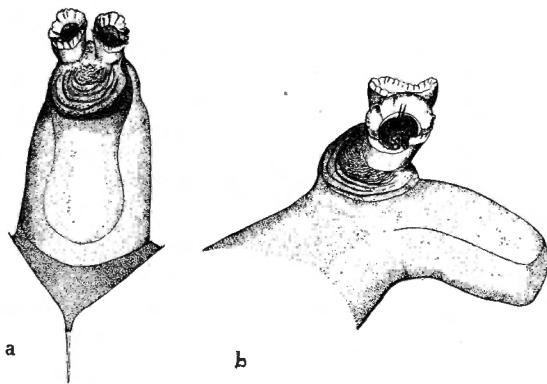


Fig. 10. — *Mydaselpis leopoldi-tertii* ♂, édéage: a. vue ventrale; b. extrémité, vue de profil.

de l'hypopyge, implanté sur la face supéro-interne de la pièce médiane ventrale de ce dernier; il comporte une partie basale trapue en forme de cône cylindrique et une partie terminale comprenant deux tubulures très courtes et rapprochées, (« short process bifurcate at end » de BEZZI, l. c., p. 221) indépendantes, faiblement divergeant en dehors, s'évasant légèrement en corolle d'un blanc nacré à bord délicatement et irrégulièrement crénelé;

au fond de cette minuscule corolle s'élève comme un petit cône cratériforme (qui nous paraît être un organe rétractile) de l'ouverture duquel émergent, nous semble-t-il, deux courtes tiges pointues dont l'extrémité ne dépasse pas le bord de la corolle naquée; en avant de cette double tubulure et un peu en contrebas, se détache un gros processus médian en prisme rectangulaire, non observable en incidence postérieure, et qui se trouvait engagé sous la plaque médiane anale chez notre exemplaire.

♀. Paratype 1 ex. Bambesa (Congo Belge, Province de Stanleyville, District de l'Uele), février 1934 (H. J. BREDO coll.), (Musée du Congo Belge).

L'exemplaire est moins frais que le ♂ décrit, et a subi un fort aplatissement de l'abdomen. Tous ses caractères se superposent à ceux du ♂ d'une façon qui ne laisse aucun doute quant à sa conspécificité avec le ♂ décrit ci-dessus. Il fut, antérieurement, soumis à l'examen de H. OLDROYD qui avait inscrit sur l'étiquette: *Nomoneura* ? n. sp. et avait renoncé très judicieusement à le décrire en l'absence du ♂.

Taille (ex antennes) : 30 mm.; antennes : 7 mm.; trompe : 4 mm.; aile : 22 mm.

Dimorphisme sexuel réduit à un minimum. Largeur de la bande frontale et faciale comme chez le ♂, avec mêmes rapports numériques aux différents niveaux; pilosité de la tête un peu moins développée que chez le ♂; au centre du front une production ocellaire antérieure sous forme d'une saillie oblongue transversale à réfringence cornée spéciale et jaunâtre; sur cet exemplaire nous observons nettement la présence de maxilles bien développés sous forme de longs stylets minces aplatis, brunâtres et luisants n'atteignant pas le tiers de la longueur de la trompe, insérés de part et d'autre à la base du labrum contre lequel ils sont normalement accolés intimement et par lequel ils sont en grande partie recouverts; leur portion basale seule étant toujours visible latéralement à la base de la trompe sous la forme d'une surface lisse (1); fémur postérieur à deux rangées inégales d'épines comme chez le ♂ (4 en avant, 7 en arrière); ailes entiè-

(1) Nous avons remarqué que les maxilles sont considérés comme inexistants chez les Mydidae par certains auteurs (cfr. SÉGVY, 1923, p. 130). Cela n'est certainement pas le cas. WILLISTON (The Kansas University Quarterly, Vol. I, 1893, n° 3, p. 113) les a signalés et même figurés depuis longtemps dans le groupe *Diachlētus-Triclonus-Mitrodetus*, et chez *Mydas proper* à palpes rudimentaires.



rement enfumées mais avec parties centrales de la plupart des cellules plus claires que chez le ♂, d'où moins uniformément enfumées; proefurca presque inexistant; nervure récurrente à la base de la 3<sup>e</sup> nervure longitudinale assez longue; extrémité de  $M_1$  se jetant dans la costale en un point plus voisin de l'extrémité de  $R_1$  que chez le ♂ (fig. 11, b); nervure costale postérieure plus fine et moins chitinisée que chez le ♂.

Abdomen plus large que chez le ♂, à pédoncule basal moins étranglé; vestiture et coloration comme chez le ♂; les bandes orangées étant toutefois plus étroites, la deuxième étant en outre fort assombrie en sa partie médiane. Le 8<sup>e</sup> sclérite, moitié moins long que le 7<sup>e</sup>, se rétrécit fortement en cône et enchasse les terminalia proprement dits; le sternite déborde en arrière le tergite et le bord postérieur du premier forme la limite inférieure et

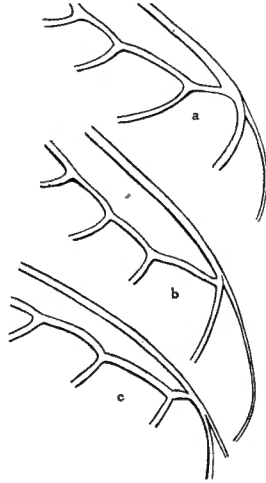


Fig. 11. — Aboutissement de  $R_1$  et de  $M_1$  au bord antérieur de l'aile: a. *Mydaselapis leopoldi-tertii* ♂; b. id. ♀; c. *Mydaselapis katanensis* ♀.

postérieure de l'ancre génital; le tergite porte sur sa partie médiane quelques rangées serrées de poils courts penchés en arrière, et ses flancs sont nus et lisses. Au 8<sup>e</sup> tergite fait suite un 9<sup>e</sup> tergite très court (oviscapte), pièce chitinisée portant une petite carène médiane longitudinale et ayant ses parties latérales inférieures (cerques) recouvertes par les portions terminolatérales du 8<sup>e</sup> sternite (fig. 12 a); ces surfaces cachées, après

ramollissement de l'exemplaire et déhiscence plus complète de l'apex abdominal, se découvrent (fig. 12 b) et se montrent armées d'une courte rangée de cinq gros macrochètes inégaux; ces macrochètes sont les homologues de la rangée d'épines, à structure

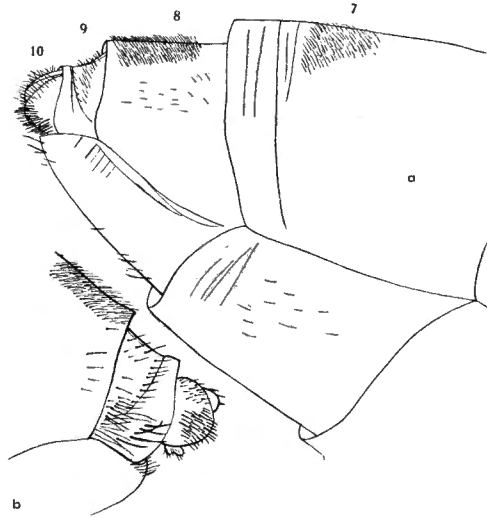


Fig. 12. — *Mydaselpis leopoldi-tertii* ♀,  
 a. extrémité abdominale de profil, en situation normale; 9. oviscapte,  
 10. lobes de la plaque périnéale dorsale.  
 b. id. après déhiscence: oviscapte avec cerque garni d'une rangée de  
 cinq épines.

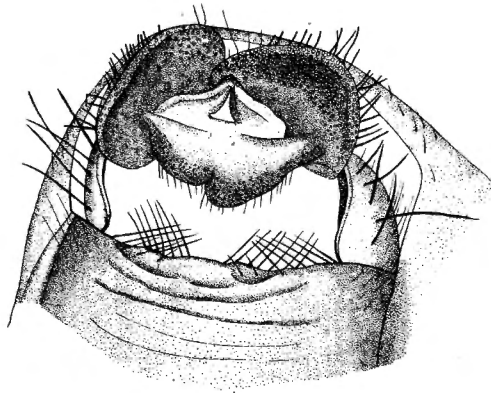


Fig. 13. — *Mydaselpis leopoldi-tertii* ♀,  
 extrémité abdominale après déhiscence, vue arrière.

particulière, creusées en gouges, comme le dit bien SÉGUY, qui garnissent l'oviscapte chez beaucoup de Mydidae; dans notre espèce cette armature, outre qu'elle ne se trouve pas à découvert en situation normale, diffère encore par la structure de ses éléments de celle qui se rencontre entre autres chez les *Leptomidas*.

A défaut de données précises sur les épines qui arment l'oviscapte chez *Mydaselpis variolosus* Bezzi ♀, il nous est interdit d'en rien conclure quant à leur valeur comme caractère générique. Au 9<sup>e</sup> tergite succède la plaque périanale dorsale, comprenant ici deux lobes fortement développés, très chitinisés, semi-circulaires, profondément séparés, se rencontrant sous un angle ouvert en arrière et en bas; ces lobes portent extérieurement sur leur moitié inférieure un groupe de soies courtes et épaisses; ces lobes recouvrent la plaque périanale inférieure ou ventrale beaucoup plus courte, peu chitinisée, brunâtre, faiblement lobée, portant des poils fins sur son bord, et appliquée habituellement contre la supérieure; en la réclinant vers le bas, l'on découvre profondément entre les deux plaques périanales, l'orifice anal triangulaire surmonté d'un petit processus chitineux (fig. 13). En dessous des lobes périanaux se trouve l'entrée large de l'antra génital, cavité relativement spacieuse, dont le toit est formé par le 9<sup>e</sup> tergite et les plaques périanales, et dont le plancher correspond à la face supérieure du 8<sup>e</sup> sternite; près du bord postérieur de celui-ci se montrent de longues soies implantées sur ce plancher.

## 2. *Mydaselpis katangensis* n. sp.

(Planche, fig. 2.)

♀. Type, 1 ex. Elisabethville (Congo Belge); déposé dans les collections du Musée colonial de Tervueren.

Cet exemplaire fut trouvé par nous, mort, parmi un lot d'Asilides et de Vespides bruns du genre *Belonogaster* avec lesquels on pouvait le confondre à première vue, recueillis en saison des pluies contre les vitres de la tour de la station météorologique d'Elisabethville; nous ne pouvons lui assigner ainsi une date de vol exacte. Grande espèce à abdomen en forme de massue très prononcée; de coloration générale noire avec les deux segments du pédoncule abdominal de coloration vive, brune et luisante, ornés d'étroites bordures apicales jaunâtres; ailes presque entièrement mais non uniformément enfumées. Taille (ex an-

tennes) : 27 mm. ; antennes : 6 mm. ; trompe : 4 mm. ; aile : 21 mm. Tête noire à pilosité d'un blanc sale assez longue et plus développée que chez l'espèce précédente ; espace interoculaire large, sensiblement de même largeur au vertex et au menton, avec largeur maximale au niveau des antennes (en mesures micrométriques : au vertex : 41 divisions ; au niveau des antennes : 69 div. ; au menton : 39 div. ; largeur de l'œil au niveau de l'antenne : 34 div.) ; vertex comme chez l'espèce précédente, mais avec bosses latérales moins saillantes ne dépassant que faiblement le bord orbitaire au niveau du pôle supérieur de l'œil ; ocelle antérieur distinct ; poils du front plus longs et plus denses que chez *M. leopoldi-tertii*, le groupe moyen le long de l'orbite couvrant entièrement les pans latéraux du front de poils nombreux à moitié redressés et dirigés en bas ; parties latérales du front à pruinose grisâtre et à striation transversale beaucoup moins marquée. Renflement facial brunâtre, séparé en son milieu du socle antennaire par une dépression faible ; son tiers médian nu et luisant, ses tiers latéraux revêtus d'une faible pruinose grisâtre et occupés partiellement par une moustache peu touffue, d'un blanc sale, faite de poils à moitié redressés restant à distance des antennes ; joues étroites, poudrées de gris, descendant un peu plus bas que chez l'espèce précédente ; barbe peu fournie à soies brunes assez longues ; occiput à pruinose argentée comme chez l'espèce précédente ; trompe comme chez *M. leopoldi-tertii*, mais brunie latéralement près de son bord inférieur ; maxilles présents, lisses, brunâtres ; labelles comme chez l'espèce précédente ; palpes atrophiées représentés par un petit tubercule sessile, brunâtre, muni d'une courte soie noire. Antennes entièrement d'un brun clair, les longueurs proportionnelles des articles comme dans l'espèce décrite ci-dessus ; massue toutefois moins effilée, cylindro-conique à extrémité coupée perpendiculairement à son axe ; cupule terminale avec chète tactile. Mésonotum noir, mat, grossièrement grenu au milieu, chagriné latéralement, avec ses quatre angles comprenant les calus et parties avoisinantes d'un brun rouille ; sans bandes longitudinales visibles, garni uniformément mais de façon peu dense sur sa moitié antérieure de courts poils plus ou moins clairs couchés vers l'arrière, devenant un peu plus longs latéralement et laissant libre une raie centrale ; calus avec quelques poils clairs très disséminés ; espace préscutellaire non aplati portant quelques poils, pâles, redressés. Pleures entièrement nus, mats,

noirs, avec le ptéroleure brun-rouille; métapleure avec des sillons verticaux; partie postérieure du sternopleure un peu brunâtre au voisinage de la suture, mais sans petite plage particulière; hypopleure en arrière avec une série de dépressions ou canelures moins profondes et beaucoup plus courtes que chez l'espèce précédente, se continuant aussi sur la partie voisine du premier tergite Scutellum noir, mat, nu, avec ses arc-boutants latéraux d'un brun luisant. Métanotum entièrement nu, noir, à surface chagrinée et à pruinosité blanc-grisâtre sur sa partie médiane; balanciers blanc-jaunâtres, à long pédicule mince, à tête noirâtre sur sa calotte; squamae brun-noirâtres avec rares poils au bord. Pattes antérieures et moyennes entièrement brunes, à courte pilosité claire serrée et couchée aux tibias, très clairsemée aux fémurs, un peu plus brune et assez dense aux tarses; tibias sans épines autres que les préapicales; crochets bruns clairs à bouts noirs; pelotes jaunes. Pattes postérieures d'un brun noirâtre avec une bande jaune pâle sur la moitié basale du fémur; plus faibles que chez l'espèce précédente, avec fémur assez mince près de sa base, et moyennement renflé dans sa moitié distale, celle-ci armée en dessous d'une double rangée d'épines brunes insérées sur des tubercules (5 épines pour la rangée antérieure, 6 pour la postérieure, l'épine proximale de celle-ci étant petite et plus isolée); tibia et tarse à courtes soies brunâtres, peu serrées, fémur avec quelques poils clairs; tibia sans autre spinulation que les courtes épines préapicales habituelles. Ailes presque entièrement d'un brun sombre, avec alula et quart basal du lobe axillaire transparents hyalins; tiers antérieur de l'aile uniformément enfumé; deux tiers postérieurs avec nervures largement bordées de brun sombre tandis que les zones centrales des cellules y sont très faiblement enfumées de même qu'une bande le long du bord postérieur et la plus grande partie du lobe axillaire; nervures toutes brun-foncées; deuxième nervure anale seulement amorcée se prolongeant ensuite par un pli profond dans la membrane; nervure costale postérieure mince sans frange visible sur l'exemplaire; alula non frangée, oblique; extrémité de  $M_1$  se jetant dans la costale antérieure à une petite distance de l'extrémité de  $R_1$ , la première cellule postérieure ainsi légèrement ouverte (fig. 11, c); proefurca courte mais distincte; petite nervure récurrente à la base de la 3<sup>e</sup> nervure longitudinale de même longueur que la proefurca. Abdomen en forme de massue prononcée

(largeur minimale au niveau du 3<sup>e</sup> sclérite: 1,5 mm.; largeur maximale au niveau du 5<sup>e</sup> sclérite: 5,5 mm.), noir, pratiquement sans luisant, à l'exception des sclérites 2 et 3 qui forment le pédoncule et sont d'un brun clair luisant plus assombri par places et ornés de bordures apicales jaune-claires, étroites aux tergites (un septième et un dixième de la longueur du tergite correspondant), de largeur double aux sternites; bullae d'un brun acajou assez larges (rapport de l'axe transversal à l'axe antéro-postérieur comme 20 à 8), placées à égale distance du milieu et du bord latéral du tergite; premier tergite à surface grenue chagrinée entièrement recouverte d'une fine pilosité blanchâtre assez longue mais peu dense et fortement appliquée, dirigée en arrière dans sa zone médiane et obliquement en dehors dans ses zones latérales; tergites 2 et 3, en dehors des bordures apicales et basales qui sont lisses et nues, portant de fortes impressions ponctiformes assez grosses, assez espacées et une courte pilosité brunâtre très discrète; bordure basale brune aux quatrièmes tergite et sternite; étroite bordure apicale brunâtre au septième tergite; tergites du renflement abdominal (4<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup>) densément et profondément ponctués et garnis d'une fine pilosité courte, brunâtre, peu serrée, ne masquant pas la surface; ponctuation et pilosité beaucoup plus faibles aux sternites correspondants; le long de la partie renflée court une saillie en carène comme chez *M. leopoldi-tertii*; 8<sup>e</sup> sclérite (fig. 14) rétréci en cône

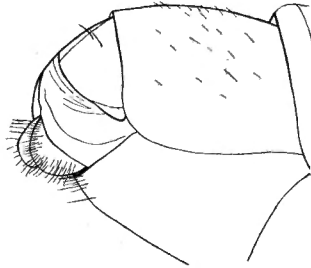


Fig. 14. — *Mydaselpis katangensis* n. sp. ♀, extrémité abdominale, de profil.

tronqué, faiblement luisant, sans ponctuations et avec rares soies dirigées en arrière; neuvième tergite (oviscapte) plus long que chez l'espèce précédente, arrondi d'avant en arrière, à crête médiane longitudinale, à surface lisse portant quelques dépres-

sions et reliefs transversaux, entièrement nue sauf deux soies de chaque côté de la crête médiane; ses portions latéro-inférieures (cerques) sont cachées en position de repos par les parties termino-latérales du huitième sternite; après déhiscence de l'apex abdominal (fig. 15) les cerques se montrent armés de

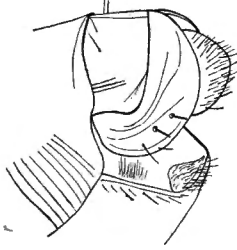


Fig. 15. — *Mydaselpis katangensis* ♀, extrémité abdominale vue de profil, après déhiscence.

deux faibles épines brunes de même épaisseur partout et non effilées, mais n'ayant pas l'aspect en gouges présenté chez les *Leptomidas*; un macrochète ordinaire prolonge cette courte rangée; plaque périnéale dorsale terminant l'apex abdominal de ses deux lobes semi-circulaires profondément séparés et recouvrant la plaque périnéale ventrale peu visible; la surface externe de ces lobes est partiellement garnie de soies brunes assez raides dont quelques-unes sont plus fortes que les autres. Sur cet exemplaire nous observons (fig. 16) que le plancher de l'antré

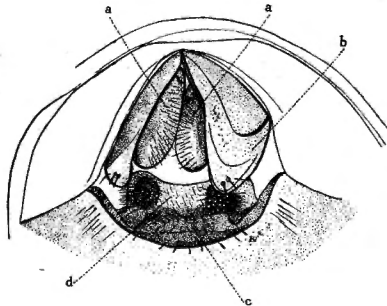


Fig. 16. — *Mydaselpis katangensis* ♀,

extrémité abdominale avec vue dans l'antré génital; a. lobes de la plaque périnéale dorsale; b. oviscapte avec cerque garni de deux épines; c. plancher de l'antré avec, d. expansion bilobée transversale située profondément.

génital est d'abord constitué par une surface chitineuse noire, portant des rangées de soies noires, en continuité au niveau du bord postérieur du huitième sternite avec la surface externe de ce dernier ; plus en dedans et en avant se voit une plaque transversale large, assez longue, plus ou moins rectangulaire, de coloration pâle, jaunâtre, faiblement chitinisée, se dilatant latéralement en une ébauche de lobe portant une légère éminence circulaire, dont la surface est verruqueuse et garnie d'une touffe de fins poils clairs dirigés surtout en dehors.

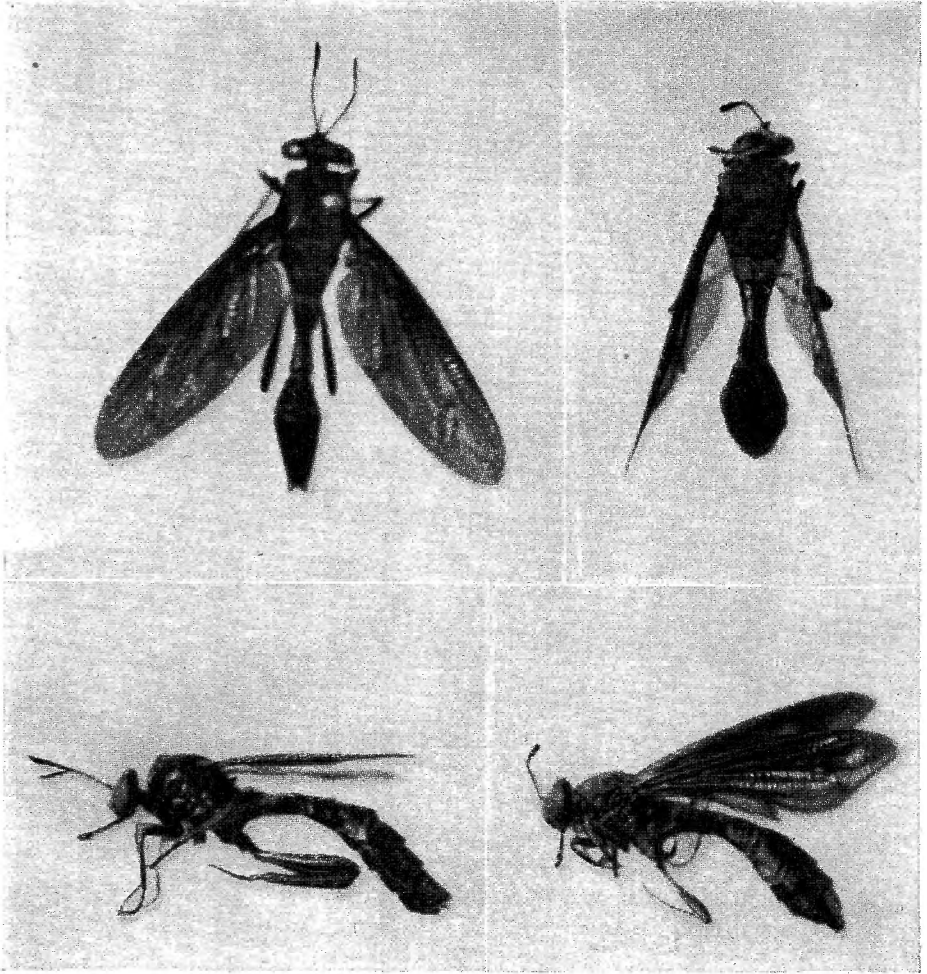
---



## BIBLIOGRAPHIE.

(Voir dans BEZZI, 1924 et SÉGUY, 1928.)

1924. BEZZI, M. — The South African Mydaiidae as represented in the South African Museum. (*Ann. South African Museum*, Vol. XIX, pp. 191-234.)
1928. SÉGUY, E. — Etude sur quelques Mydaiidae nouveaux ou peu connus. (*Encycl. Entom.*, Série B, *Diptera*, T. IV, pp. 129-156.)
1931. — Contribution à l'étude de la Faune du Mozambique. Voyage de M. P. Lesne, 1928-1929. 3<sup>e</sup> Note, Diptères, 1<sup>re</sup> partie. (*Bulletin du Museum*, 2<sup>e</sup> série, Tome III, pp. 653-654.)
1934. — Diptères d'Afrique. (*Encycl. Entom.*, Série B, *Diptera*, T. VII, pp. 67-69.)
1934. SACK, P. — Mydaiidae (in E. LINDNER: *Die Fliegen der palaearktischen Region*, 23, pp. 1-29.)
1935. — Eine neue Mydaiidae aus Süd-Afrika. (*Ann. Transvaal Museum*. Vol. XV, part IV, pp. 503-504, 1 fig.)
1938. BEQUAERT, M. — Contribution à la connaissance des Mydaiidae de l'Afrique. (*Bull. et Ann. Soc. Ent. Belgique*, T. LXXVIII, pp. 331-349.)
-



1

2

Fig. 1. — *Mydaselpis leopoldi-tertia* n. sp. ♂.

Fig. 2. — *Mydaselpis katangensis* n. sp. ♀.



GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.